

UN.E MUSICIEN.NE INTERVENANT.E EN MILIEU SCOLAIRE

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est une communauté d'agglomération de 34 communes pour 170.000 habitants, à la fois littorale et rurale. Sa ville centre dynamise un territoire à fort potentiel et à la dimension touristique très marquée. Golfe du Morbihan - Vannes agglomération porte un dispositif d'Education Artistique et Culturel - Déclic Mômes - qui développe des parcours construits à destination des scolaires, dont « Musique à l'Ecole ». Sous l'autorité de la direction du CRD Vannes-Sarzeau, au sein d'une équipe de 6 Dumistes, vous contribuez aux propositions de parcours visant la sensibilisation aux pratiques musicales des scolaires.

Missions Principales :

➤ Interventions en milieu scolaire :

- Assurer la conduite des projets pédagogiques et culturels à dimension collective privilégiant les liens entre les milieux scolaires et les enseignements spécialisés.
- En partenariat les enseignants et dans le cadre de projets définis, éveil, sensibilisation des jeunes publics à la pratique artistique et musicale.
- Assurer la conduite de projets annuels type Orchestre à l'école.
- Elaborer des projets visant une restitution publique.
- Réaliser le bilan/l'évaluation des interventions.

Activités Occasionnelles :

➤ Interventions possibles en Conservatoire (projets collectifs) :

- Assurer la conduite de projets type « Orchestre à l'école » ou projets EAC type « Ecole du spectateur ».
- Interventions possibles pour des manifestations événementielles liées à l'activité du pôle culture.

Missions Secondaires :

- Participer aux réunions de service et aux formations d'équipe
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique

Profil :

- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.
- Diplôme d'Etudes Musicales ou équivalent, pratique d'un instrument.
- Connaissance des textes règlementaires liés aux interventions des DUMI. Schémas d'orientation pédagogique du ministère de la Culture, charte des enseignements.
- Caractéristiques des publics enfants, jeunes et amateurs.
- Permis B indispensable avec véhicule personnel

Qualités :

- Capacité à transmettre son savoir, à communiquer et à informer.
- Discerner la qualité et la limite de la relation enseignant/élève.
- Rigueur et réactivité
- Sens de l'organisation, aisance verbale, disponibilité
- Curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit.

Cadre statutaire : Assistant Territoriale Enseignement Artistique

Grades : Assistant Territorial Enseignement Artistique - Assistant Territorial Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe - Assistant Territorial Enseignement Artistique principal de 1^{ère} classe

Nature du contrat : Contrat à durée déterminée de 1 an à temps complet (20/20^{ème})

Rémunération : Conditions statutaires

Poste à pourvoir : le 01 septembre 2024

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Président de Golfe du Morbihan Vannes agglomération par mail à recrutement@gmvagglo.bzh ou par courrier- PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 - 56006 VANNES CEDEX - en indiquant la référence « MUSICIEN.NE INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE » sur votre courrier ou mail - Clôture des candidatures le 16/06/2024 - Date des entretiens : le 03/07/2024.

Contact : Anaëlle RIOU - Coordinatrice EAC - 02.97.68.14.24 / a.riou@gmvagglo.bzh